

RAPID'INFOS



Mairie de Benney

3 rue St Martin— 54740 BENNEY

Tél/fax : 03 83 25 00 89, mail : mairie-benney@wanadoo.fr

Site internet: benney.fr



Commune de Benney



commune_de_benney



Panneau Pocket, Benney.

Permanence du secrétariat : mardi de 10h30 à 12h et vendredi de 16h30 à 19h.

Réalisation : Commission communication.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

SEPTEMBRE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2021

Étaient présents : Aurélie BEUVELOT, Patrick BOILEAU, Jean-Marc BOULANGER, Julien BUJON, Catherine GAUTRIN, Hubert GRANDURY, Alexis LEGRAND, Serge ROMAIN, François SIEBERT, Jean-Philippe THOMASSIN, Sébastien RASPADO, Michelle HUMBERT et Sébastien COLIN.

Excusés : André THOUVENIN et Gaëlle DUSSAUCY (arrivée à 21h05) qui avait donné procuration à Jean-Philippe THOMASSIN.

François SIEBERT a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°18-2021: PROJET DE PROROGATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE

Le Maire indique que le conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet de prorogation de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions des articles L124-1.1, L212-1 à L212-3, D212-1, D212-2, R212-3, R212-4, D212-5.2, D214-15 et D214-16, du Code Forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- La présentation des motivations de la proposition de prorogation « simple »,
- L'analyse du contexte forestier,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur cinq ans.

Vu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité**,

- émet un avis favorable au projet de prorogation « simple » de l'aménagement proposé.

DELIBERATION N°19-2021: TRAVAUX FORÊT/PROGRAMME DE COUPES 2021-2022/ PRESTATAIRES/AFFOUAGES/SOUMISSIONS

Considérant la rencontre avec le garde forestier et les propositions de la commission « Bois et Forêt » réunie le 11 septembre dernier,

Le conseil, après en avoir délibéré à **l'unanimité**, décide :

- D'exploiter les coupes 16-17-18-31-32,
- de diviser ces mêmes coupes en 2 lots et de confier à la même entreprise l'abattage et le débardage, à savoir :
 1. Coupes 31-32 : entreprise MAXIBOIS, aux tarifs de :
 - 11 € HT/ m³ pour le débardage
 - 10.50 € HT/ m³ pour l'abattage
 2. Coupes 16-17-18 : CFPPAF de Mirecourt, aux tarifs de :
 - 8 € HT/ m³ pour le débardage
 - 10 € HT/ m³ pour l'abattage
- De fixer le tarif des affouages à 10 € le stère

- De vendre par soumission en lot le bois restant
- D'arrêter le délai d'exploitation au 31/10/2022.

DELIBERATION N°20-2021: VALIDATION DES STATUTS DU SYNDICAT SCOLAIRE

Le maire expose aux conseillers les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal Scolaire approuvés en comité syndical en date du 13 juillet 2021.

Le conseil, après en avoir délibéré, à **l'unanimité**, approuve les nouveaux statuts du syndicat intercommunal scolaire.

DÉCISIONS NE NÉCESSITANT PAS DE DÉLIBÉRATION:

Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement :

Le conseil **prend acte** du rapport qui a été approuvé par le comité syndical.

QUESTIONS DIVERSES:

➤ Droits de préemption : la commune **n'exerce pas son droit** sur les biens suivants :

- 65 A Grande rue : H68
- 1 rue de l'Echo : ZL108-110
- 28 bis Grande rue : H401-402

➤ A **l'unanimité**, le conseil municipal accepte le devis concernant les travaux de zinguerie sur le bâtiment des vestiaires du stade pour un montant de 1.421 € HT, établi par l'entreprise VINOT.

➤ Demande d'acquisition partielle d'une parcelle communale : après avoir exposé l'objet de la demande d'un particulier, le conseil municipal décide à **l'unanimité** de refuser de vendre une partie de la parcelle cadastrée H 291, située au 42 grande rue.

LES ACTUALITÉS

REPAS DES AÎNÉS



La situation sanitaire n'étant pas encore réellement sûre, les membres de la commission solidarité ont à nouveau préféré ne pas convier les aînés au traditionnel repas annuel. Mais comme l'année passée, la décision a été prise d'offrir à toutes les personnes y étant normalement conviées, un colis de petites douceurs. Les personnes concernées sont invitées à remettre en mairie le coupon réponse qu'ils ont reçu avant le 9 octobre 2021.

FÊTE PATRONALE

La fête du village aura lieu cette année les samedi 13 et dimanche 14 novembre 2021 sur la Place de la fontaine, comme à l'habitude.

COMMÉMORATION de l'ARMISTICE.

La commémoration du 11 novembre 1918 aura lieu cette année à Benney. La cérémonie officielle se tiendra à 11h au Monument aux Morts, en présence des maires de Benney, Lemainville et St Remimont. A l'issue, un vin d'honneur sera proposé à la salle des fêtes de Benney.

MARCHE DE NUIT.



MARCHE DE NUIT BENNEY

VENDREDI 8 OCTOBRE 2021

**DÉPART DE LA MARCHE À 18H30,
RDV SALLE A.MOITRIER,
AVEC TORCHE ET GILET FLUO.**

Environ 10kms, vin chaud et pain d'épices offerts aux marcheurs.

Repas à la salle A.Moitrier:

choucroute, salade, fromage et pâtisserie.

Adulte: 18€ / Enfant -12 ans: 7€

Le pass sanitaire sera exigé à l'entrée de la salle.

Renseignements:

Mairie de Benney: 03 83 25 00 89 ou M.Humbert: 03 83 25 06 08

Bulletin d'inscription obligatoire (marche et/ou repas):

Nom et Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Participera à la marche: non oui x personnes

Participera au repas: non oui

Nombre d'adultes: x 18 € = €

Nombre d'enfants: x 7€ =€

Souhaite être à table avec:

Bulletin à retourner en mairie accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Benney avant le 1er Octobre.

BRIOCHE DE L'AMITIÉ

L'opération Brioches de l'Amitié aura lieu les 15-16-17 octobre 2021. Des membres de la commission solidarité feront le tour du village pour les vous les proposer ces jours-là. Toutes les infos: www.aeim54.fr



Adapei 54
Vivre ensemble est une force

L'AEIM-ADAPEI 54, UNE FORCE POUR LA VIE !

L'AEIM-Adapei 54 accueille et accompagne enfants et adultes en situation de handicap intellectuel, dans ses établissements, comme en milieu ordinaire.

Créée en 1957 à l'initiative de parents soucieux de l'avenir de leurs enfants, l'association conserve et revendique ce caractère familial. Ouverte sur le monde extérieur, en perpétuel mouvement pour innover socialement, elle s'adapte, afin de prendre en compte l'évolution des besoins et des attentes des personnes handicapées et de leurs aidants.



LES BRIOCHE DE L'AMITIÉ UNE OPÉRATION EMBLÉMATIQUE !

Depuis plus de 45 ans l'AEIM-Adapei 54 organise sa traditionnelle opération brioches de l'amitié sur tout le département de Meurthe-et-Moselle. En 2020, au vue de la situation sanitaire, nous n'avons pas pu la maintenir mais cette année, **l'AEIM se remobilise !**

En achetant une brioche, vous participez à la **rénovation de l'un de nos foyers d'hébergement** : le Foyer L'EAU VIVE à St Max. Créé en 1982, ce foyer accueille 20 résidents et doit être désormais repensé, rénové, modernisé en vue d'améliorer les conditions d'accueil.

En soutenant l'opération, vous participer à :

- Favoriser l'épanouissement et l'insertion dans la société des personnes en situation de handicap intellectuel, en leur permettant l'accès à l'éducation, à la formation, au travail et au logement grâce à nos établissements et services.
- Inventer, encore et toujours de nouvelles façons d'améliorer le bien-être des personnes handicapées intellectuelles pour être au plus près de leurs besoins.
- Changer le regard sur le handicap à travers de nombreuses actions d'information et de sensibilisation.



DE 1975 À 2021 : DES RÉALISATIONS CONCRÈTES



Maison d'Accueil Spécialisée Lucien Gillet de Vandoeuvre-Brabois



Ecole spécialisée Jean L'Hôte de Lunéville



ESAT Val de Lorraine de Pont-à-Mousson



ESAT du Bassin de Briey



Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile



Village Michelet de Maxéville



Foyer Occupationnel Arc-en-Ciel de Saint-Nicolas-de-Port



Tablettes numériques à destination des personnes autistes



Foyer Jean Collon de Briey



Fonds de solidarité pour venir en aide aux familles